



Nouveau bulletin d'informations
DECEMBRE 2010
Site Internet : www.acantor.org

Attention, l'Hiver est là ! ... bien trop tôt !!!



Joyeux NOËL



Bonne et Heureuse Année 2011



SOMMAIRE

Nouvelles de l'ACANOR

- Aux nouveaux adhérents
- Correspondants Régions

Activités de l'ACANOR

- Les groupes de travail (GT)
- GT « Développement durable »
- GT « Accès aux normes »

Autres activités, participations et nouvelles de nos partenaires

- Nouveau partenaire : APROMEN (Congo)
- UTE : Commission technique
- AFNOR :
 - Nomination
 - Délégation change d'adresse

- CEN-CENELEC : Nouveau portail Web
- IFAN
 - Assemblée générale
 - Groupes de travail (WG)
 - 13^{ème} Conférence Internationale

Normes

- NF X 50-783 – Septembre 2010
- NF ISO/CEI 27005 – Novembre 2010
- Journée mondiale de la normalisation
- Projets de normes
 - UTE C 61-740-12
 - UTE C 61-740-52
- Révision du Guide ISO/IEC 63

Règlementation

- Simplification de la réglementation pour les PME/PMI

Manifestations diverses

- Semaine internationale de la sécurité des produits
- Forum International du Bénévolat

Divers

- KANMAIL → KANBrief

Agenda de décembre

- AFNOR Club des adhérents
- Autres

Nouvelles de l'ACANOR

Aux nouveaux Adhérents

Pour les nouveaux adhérents, ces quelques lignes pour mieux nous connaître :

➤ **D'abord, qu'est ce que l'ACANOR ?**

- Une association française d'utilisateurs de normes, pour les entreprises de toutes tailles, et pour toute personne concernée.
- Un partenaire reconnu et actif de l'AFNOR ainsi que d'autres organismes officiels tels que l'UTE (Union Technique de l'Electricité et de la Communication), le GIMELEC (Groupement de Constructeurs de l'Equipelement Electrique) etc
- Un stimulateur de talents et d'efficacité réunissant des experts de tous horizons : ...
 - **Parce que toutes les fonctions de l'entreprise sont concernées** par la normalisation, nous comptons en effet parmi nos membres non seulement des spécialistes en normalisation, mais également des dirigeants, des artisans, des commerciaux, des responsables marketing, des personnels techniques, des enseignants, ...
 - **Votre partenaire actif de proximité** avec un rôle complémentaire à l'AFNOR pour s'informer, échanger, s'épanouir au service des entreprises

➤ **Ensuite, à quels besoins répondre ?**

- Bien connaître et utiliser les normes et la réglementation dans l'intérêt de l'entreprise.
- Confronter des points de vue d'interlocuteurs d'autres sociétés et d'autres instances.

- Proposer via votre expérience de terrain des idées d'amélioration de normes.
 - Apporter un avantage concurrentiel par l'obtention de documents de projets avant leur diffusion officielle – et ainsi faciliter la veille normative aussi bien nationale qu'internationale.
 - Accéder aux informations internationales de l'IFAN via un code d'accès réservé au site www.ifan-online.org
 - Connaître et aborder les instances qui vous seront utiles dans l'intérêt de votre Société : organismes publics, commissions de normalisation, organismes (de contrôle, techniques, de sécurité), associations professionnelles et connaître les moyens de les aborder.
 - Participer à des groupes de travail pour réaliser des travaux spécifiques, quitte à constituer vous-même une équipe incluant par exemple vos confrères, clients, partenaires, prescripteurs, autorités, etc... (Voir notre charte d'animateur sur notre site Web).
 - Mettre à votre disposition des groupes de réflexion, des journées d'information, l'inscription dans un annuaire d'experts dans les principaux domaines d'activité.
- **Puis, qu'apporte l'ACANOR ?**
 - Une plus grande tranquillité d'esprit en matière de normes et de réglementation.
 - Un accès privilégié aux commissions et instances officielles.
 - Un cadre d'échange local ou national plus ouvert que les comités de normalisation.
 - **Enfin et ... SURTOUT elle vous permet d'obtenir :**
 - **des gains de productivité !**
 - **des gains de qualité !**
 - **des gains de temps et d'argent !**

Au seuil de la nouvelle année, **n'hésitez donc pas à rejoindre nos rangs !**

Enfin, **en tant qu'adhérent ACANOR**, vous serez inscrit **automatiquement et gratuitement** dans la plate-forme collaborative « alsaeco.com », - une initiative des CCI d'Alsace - qui est le portail de toute l'économie alsacienne. L'Adhérent ACANOR, après avoir accepté cette inscription, pourra recueillir des informations utiles pour sa profession et/ou sa Société.

(N.B. : Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion 2011 sur le site « Acanor.org » sous la rubrique « Adhérents ».

Correspondants REGIONS

L'ACANOR, a mis en place dans toutes les régions des « Correspondants Région » dans le but d'assurer un contact local et être près des utilisateurs de normes pour leur apporter les informations et recueillir leurs questions.

Certaines régions sont encore dépourvues de correspondant et les éventuels candidats sont les bienvenus ! **Nous vous encourageons à vous y investir**, certes avec quelques contraintes mais vous-même, ou votre Société, auront des contacts profitables.

ACTIVITES de l'ACANOR

Les groupes de travail (GT)

Les groupes de travail (GT) de l'ACANOR, après la période de vacances pendant laquelle il est souvent difficile de réunir tous les membres des groupes, voire de trouver un lieu pour les réunions, ont repris leurs activités.

Vous pouvez d'ailleurs participer aux travaux des groupes de travail, et même en créer si vous en sentez l'utilité et le besoin. Nous vous rappelons que la participation aux groupes de travail vous permet d'avoir des contacts avec d'autres personnes et sociétés, d'échanger vos expériences et finalement tirer profit de ces contacts

GT « Développement durable »

Le premier GT- parmi les 6 existants - qui a déjà repris son activité, est le GT « Développement Durable » qui s'est réuni le 15 novembre dans les locaux de Lycée COUFFIGNAL à Strasbourg.

GT « Accès aux normes »

Actuellement dans le cadre d'une démarche UTE-ACANOR, deux groupes de travail fonctionnent pour permettre aux Académies de Strasbourg et Paris l'accès à des collections de normes dédiées au génie électrique. L'Académie de Lille est en cours d'y accéder.

Il faut préciser que des règles strictes de déontologie liées aux droits de propriété intellectuelle des normes, login, mot de passe, etc... sont appliquées. Ces collections ont été élaborées par des équipes enseignantes et des inspecteurs en considérant les référentiels pédagogiques de chaque formation diplômante.

D'autre part, nous recommandons à tous les établissements intéressés à signer la convention avec l'AFNOR relatif à l'accès à Saga-Web éducation pour un coût annuel de fonctionnement de 300 euros.

Autres activités et Participations & nouvelles de nos partenaires

Nouveau partenaire



*Association pour la Promotion de la
Métrologie et la Normalisation en
République Démocratique du Congo*

Agréments Min. JUST. N° 293/CAB/MIN/J/2005, N° Just.GS/SG/20/407/2005
Min. PME N° 0009/CAB/MIN/PME/2006, Min. PLAN N° 129/PL/2006, J.O. N° 23/2006

Metrology & Standardization Promotion Society in Democratic Republic of Congo - NGO

Ce nouveau partenaire congolais a adhéré à l'IFAN sur recommandation de notre président Laurent OBERLE. C'est la suite logique aux questions posées via notre site internet et les réponses apportées à celles-ci complétées par les différents contacts entre notre Président et les dirigeants de cette association.

En effet, il y a quelques temps, Jérôme NGANDU de l'association « APROMEN » sise au CONGO, avait émis le souhait d'une aide de l'ACANOR en précisant que : « leur organisation avait pour mission d'amener les congolais à acquérir la culture des normes et des mesures fiables. Ils sont appelés à utiliser tous types d'actions (conférences, séminaires, articles de presse, émissions télévisées ...) pour sensibiliser, informer, former, assister ... les gens à tous les niveaux ».

Le représentant d'APROMEN, Bertin NTUMBA, souhaite une coopération directe entre l'ACANOR et APROMEN, car il voudrait bénéficier de notre expérience eu égard aux besoins immenses du Congo dans le domaine de la normalisation.



Commission Technique

L'ACANOR, par l'intermédiaire de notre Président, fait partie de la Commission technique de l'UTE, et la dernière réunion a eu lieu le 2 novembre 2010, et avait pour objet principal la préparation de la réunion BT 137 du CENELEC.



NOMINATION

Monsieur Olivier PEYRAT, Directeur Général de l'AFNOR a été reconduit à la présidence du CASCO après décision du Conseil de l'ISO. Son mandat est prolongé à titre exceptionnel d'une année..

Le CASCO est une structure qui dépend de l'ISO. C'est le comité à l'évaluation de la conformité.

(Extrait de « Exclusives Afnor N° 36 – Octobre 32010 »)

La Délégation « EST » a changé d'adresse

La délégation EST (Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne) vient de quitter le 8 novembre les locaux de NANCY pour s'installer à la ZAC de l'Observatoire, 14 rue Saulnois, 54520 LAXOU.

Accès :

Par le Bus : depuis l'arrêt Gare Mazagran, rue Raymond Poincaré, prendre le bus N° 12 direction « Nancy Beaugard et descendre au Terminus.

Par la route depuis la A31 sortie N° 18 : Avenue de la Résistance : 3^{ème} feu à droite – Rue Saulnois – rond point 2^{ème} à droite, puis à 100 m sur la droite.

Sur le Plan : www.afnor.org, page régionale Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne.

Contacts : Téléphone . : 03 83 86 52 92
Fax : 01 49 17 92 54
Mail : delegation.nancy@afnor.org

Monsieur Pascal THOMAS, Délégué Régional, avec toute son équipe, aura le plaisir de vous accueillir dans ces nouveaux locaux.



Le CEN-CENELEC a lancé le nouveau portail « CEN-CENELEC SME » (<http://sme.cencelelec.eu>) destiné aux « SME » (Petites et moyennes entreprises).

Ce portail a pour but d'aider les PME à travailler avec les normes européennes. Il doit fournir les outils commerciaux nécessaires aux PME de l'Union européenne pour bien comprendre et aborder le système de normalisation européen, en particulier par :

- Les nouvelles initiatives de la normalisation ;
- Une information sur les travaux de normalisation
- Les brochures de mise à jour des matériaux relevant des PME.

- La formation des PME pour mieux comprendre les normes européennes et participer à leur création.
- Des conférences et événements destinés aux PME.



Assemblée générale

La 37^{ème} assemblée générale de l'IFAN s'est tenue suite à la Conférence Internationale le 14 octobre à SEATTLE (Etat de Washington, aux Etats Unis).

Notre président, Laurent OBERLE et Philippe CHARISSOUX, notre nouvel administrateur, y ont participé.

Ci-après le thème de quelques points qui ont été débattus à cette assemblée générale. :

- Compte rendu d'activité des différents membres de l'IFAN.
- Compte rendu des différents Groupes de travail de l'IFAN .
- Création d'un groupe « Développement membership »
- Transparence du Board : Contact par téléphone au membre
Invitations tournantes pour les non membres
- Election de deux nouveaux membres au board.
- Elargissement des statuts pour la prochaine assemblée générale.
- Cession des droits à l'IFAN par les auteurs des posters.
- WG 3 (Standards distribution) : Poste de chairmann disponible.

13^{ème} Conférence Internationale

Celle-ci s'est tenue les 12 et 13 octobre 2010 à SEATTLE, Washington (U.S.A.) en présence de nos deux représentants, Laurent OBERLE et Philippe CHRISOUX.

Les discours d'ouverture ont été prononcés respectivement par Ross WRAIGHT, Président de l'IFAN, Ronnie AMIT Secrétaire Général de IEC, Alan MORRISO, Président de l'ISO et Michael TAUBITZ, FDR Safety.

Groupes de travail (WG)

Parmi les trois groupes de travail (WG) auxquels l'ACANOR participe, le WG 16 « Education et Training » s'était réuni également à Seattle, et notre président, Laurent OBERLE, accompagné de notre nouvel administrateur, Philippe CHARISSOUX, ont participé aux travaux de ce WG.

NORMES

NF X 50-783 – Septembre 2010

« Accessibilité – Organismes handi-accueillants – Exigences et recommandations pour la prise en compte des handicaps dans les organismes.

Cette norme pose les bonnes questions et apporte des solutions pour aider les organismes à élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'«Egalité des droits et des chances ; la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Elle fixe un niveau d'exigence à minima pour un organisme qui souhaite être reconnu comme handi-accueillant, quels que soient sa taille ou ses secteurs d'activité.

Une journée AFNOR – **Rencontre Exclusive adhérents** « Organismes handi-accueillants : comment s'approprier la norme NF X 50-783 » se tiendra le 10 décembre 2010 de 9 h à 12h 30 dans les locaux de l'AFNOR à La Plaine Saint-Denis.

NF ISO/CEI 27005 – Novembre 2010

« Technologies de l'Information – Technique de Sécurité – Gestion des risques en Sécurité de l'Information »

Cette norme, remplace l'édition précédente et reprend les lignes générales qui sont déjà dans la norme NF ISO/CEI 27005. exigences essentielles pour palier aux risques possibles en sécurité de l'information. et mieux les gérer :

- ✚ Comment protéger un système d'information ?
- ✚ Que faire face à un risque nuisant à ce système ou à une technologie de l'information ?
- ✚ Protection de l'information, protection des données...

Cette norme complète les concepts généraux délivrés dans la norme NF ISO/CEI 27001 et est disponible à l'AFNOR au prix HT de 98,10 euros.

(Extrait de « Exclusives Afnor N° 38 – Novembre 2010 »)

Journée mondiale de la normalisation

Depuis 1970, la communauté internationale commémore le 14 novembre de chaque année « la journée mondiale de la normalisation ».

Cette année, dans le cadre de cette commémoration, le thème choisi était : « Des normes pour un monde accessible à tous ».

Faut-il rappeler que près 650 millions de personnes dans le monde souffrent d'un handicap et un quart de la population des pays est âgée de 60 ans ou plus ?

La population mondiale vieillit et toutes les personnes (handicapées ou âgées) voudraient avoir accès à la vie sociale, politique et économique. Pour elles, comme pour les personnes jeunes et valides, il s'agit par conséquent de pouvoir accéder à l'information et aux moyens de communication. L'essentiel est de pouvoir utiliser un ascenseur, entrer dans un bâtiment, voyager ou mettre en marche et utiliser un appareil, **en toute sécurité !**

La libéralisation des marchés et leur mondialisation, ont créé une situation économique nouvelle dans laquelle la compétitivité est devenue un impératif de survie et de développement durable pour tous les pays. La normalisation s'avère être le moyen le plus efficace de faire face à cette réalité !

La CEI, l'ISO et l'IUT coordonnent leurs travaux pour offrir un système de normalisation qui aide les concepteurs, fabricants et décideurs politiques à conjuguer « Sécurité et accessibilité pour tous » dans le monde, maintenant et demain !

(Extrait de la note d'information N001/APMN/OCT/O10 – APROMEN)

Projets de NORMES

UTE C 61-740-12

Parafoudre basse tension – Partie 12 : Parafoudres connectés aux réseaux de distribution basse tension – Principes de choix et d'application.

UTE C 61-740-52

Parafoudres basse tension – Parafoudres pour applications spécifiques incluant le courant continu – Partie 52 : Principe de choix et d'application – Parafoudres connectés aux installations photovoltaïques.

Ce guide concerne « **L'élaboration des aspects de sécurité et leur incorporation dans les normes internationales relatives aux dispositifs médicaux** ».

L'enquête pour la révision du guide initial datant de 1999 est en cours et les observations doivent parvenir à l'UTE pour le 3 janvier 2011.

REGLEMENTATION

Renforcement de la Compétitivité industrielle à travers la simplification de la REGLEMENTATION qui pèse sur les PME/PMI

Le 7 mai 2010, Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat, de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie, ont confié à Laure de la RAUDUERE, députée d'Eure-et-Loir, une mission afin d'identifier en ensemble de simplification du droit applicable aux entreprises industrielles françaises, susceptibles de faciliter leurs activités et d'améliorer leur compétitivité.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du plan d'action de 23 mesures annoncé par le Président de la République le 4 mars 2010 en clôture des Etats Généraux de l'Industrie (EGI) qui ont souligné la nécessité d'établir un nouveau pacte économique et social autour du caractère indispensable de l'Industrie pour l'économie et la société française.

Le rapport de la mission – à l'issue d'une quarantaine d'auditions d'acteurs du monde de l'industrie-, a été remis aux trois ministres concernés le 27 octobre 2010, qui ont décidé de le rendre public. Ce rapport contient des mesures de simplification générales et d'autres plus spécifiques aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), toutes ayant l'ambition d'améliorer les procédures et l'organisation de l'Etat et de faciliter l'appréhension de la réglementation par les entreprises et propose également des voies de progrès pour l'élaboration de la réglementation industrielle.

Les décisions portent d'abord sur des mesures de simplification générale, puis sur l'allègement de la procédure ICPE et enfin sur les directives européennes intéressant l'industrie qui seront transcrites sans durcissement hexagonal.

Ces mesures devront apporter plus de facilité aux entreprises pour se conformer aux réglementations qui les concernent et diminueront la charge administrative qui pèse sur elles.

Elles doivent aussi permettre aux industriels de gagner de précieux délais de procédures et par conséquent de dynamiser leur compétitivité

Indépendamment des procédures de transposition, la CNI pourra par ailleurs diligenter d'elle-même des comparatifs des réglementations européennes applicables à l'industrie ; Elle pourra également être consultée sur tout autre projet de textes législatif ou réglementaire susceptible d'avoir un impact sur l'industrie.

Extrait du site Internet :

: <http://www.economie.gouv.fr/actus/10/101027renforcement-competitivite-pmi.html>

MANIFESTATIONS DIVERSES

Semaine internationale de la sécurité des produits

La 3^{ème} édition de la « semaine international de la sécurité des produits » s'est tenue du 1^{er} au 3 décembre à Bruxelles.

Cet événement soutenu par la Commission européenne a été entouré pendant cette semaine par de nombreuses manifestations : rencontres, conférences, réunions toutes liées au thème de la sécurité des produits pour les consommateurs.

(Extrait de « Exclusives Afnor N° 36 – Octobre 32010 »)

Forum Européen du Bénévolat

Ce Forum organisé par la Fédération Française du Bénévolat et de la Vie associative et couplé au 4^{ème} Trophées Européens du Bénévolat a eu lieu le vendredi, 3 décembre 2010 dans l'amphithéâtre du Parlement Européen à Strasbourg, sous le Haut Patronage de Monsieur Nicolas SARKOZY.

Après le déjeuner au Parlement une visite commentée du Parlement a été organisée et une visite du Marché de Noël de Strasbourg pour les personnes qui le désireraient.

Divers

KANMAIL → KANBrief

Le « KANMAIL » est un site de la « Kommission Arbeitsschutz und Normung (KAN) » en Allemagne.

Cette commission publie régulièrement (en trois langues) une revue sur le site internet dénommée « KANBrief ».

La dernière publication « KANBrief 3/10 » parue en octobre avait pour thème principal : L'UE et la normalisation.

Pour accéder à cette documentation très intéressante vous pouvez aller sur le site <http://www.kan.de/fr/small/publications/kanbrief.html> et accéder au N° qui vous intéresse et télécharger en PDF l'article qui vous intéresse en entier.

AGENDA de décembre



AFNOR : Club des Adhérents

10/12/2010 : Réunion sur le thème : « Organismes handi-accueillants : Comment s'approprier la norme NF X 50-783 » au siège de l'AFNOR à la Plaine Saint-Denis.

AUTRES

1-3/12/2010 : 3^{ème} édition de la « Semaine international de la sécurité des produits » à Bruxelles

3/12/2010 : Forum européen du Bénévolat dans l'amphithéâtre du Parlement Européen à Strasbourg.

N.B. : *Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garantie expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.*

Rédacteur : Roland GROLL – 18 rue de la vallée – 68720 ZILLISHEIM – Tél/FAX : 03 89 06 26 96
Portable : 06 80 15 49 43 – email : roland.groll@acanor.org